



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

soins et maintien à domicile

Question écrite n° 108241

## Texte de la question

M. Yvan Lachaud attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur la pénurie d'aides-soignants observée au sein des structures délivrant des soins d'hygiène à domicile. Le manque de main-d'oeuvre qualifiée dans ce secteur est bien réel. Dans le même temps et du fait du vieillissement de la population, la demande de soins à domicile est en croissance exponentielle. Au-delà des éventuelles difficultés financières affectant l'augmentation de la capacité des services, des difficultés de recrutement sont également rencontrées du fait du manque d'attractivité et des conditions de travail dudit secteur (horaires, mi-temps, etc.) qui n'engagent aucunement les jeunes diplômé(e)s à s'orienter prioritairement vers les soins infirmiers et d'hygiène à domicile. Les effets de ces sous-effectifs sont d'autant plus dramatiques que des personnes âgées dépendantes se retrouvent sur liste d'attente et ne peuvent s'assumer dignement au quotidien. Il l'interroge en définitive sur les mesures qu'il entend prendre pour rétablir un certain équilibre dans le fonctionnement de ces structures, réduire les listes d'attente et fluidifier par conséquent la prise en charge efficace des personnes âgées dépendantes.

## Données clés

**Auteur :** [M. Yvan Lachaud](#)

**Circonscription :** Gard (1<sup>re</sup> circonscription) - Union pour la Démocratie Française

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 108241

**Rubrique :** Santé

**Ministère interrogé :** santé et solidarités

**Ministère attributaire :** santé, jeunesse et sports

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 31 octobre 2006, page 11246